



## La DAC musèle ses bibliothécaires ?

Mardi 13 octobre, la Ville de Paris a lancé sans concertation son offre de « Prêt Numérique en Bibliothèque » avec PNB, qui permet aux usagers d'emprunter des titres récents.

Qu'est-ce qu'implique le système mis en place par PNB ? En résumé c'est un gouffre financier car la Ville paye uniquement le droit de prêter chaque titre un certain nombre de fois, ensuite elle devra repayer pour prêter à nouveau le titre en question, n'étant pas propriétaire du fichier numérique.

Dans le même temps, le simple fait pour des bibliothécaires de relayer sur leurs comptes Twitter professionnels ou sur ceux de leur bibliothèque un [communiqué](#) très mesuré de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France, association professionnelle qui les représente dans les instances nationales et internationales) intitulé « L'ABF alerte sur le dispositif Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB) » a suscité le courroux de la Ville.

La Mairie de Paris par la voix de son adjoint au maire à la culture Mr Bruno Julliard a enjoint les bibliothécaires de la Ville à supprimer illico leurs tweets critiques quant au dispositif PNB, donc acte.

- La **CFDT** revendique plus de **transparence sur le dispositif PNB** et rappelle qu'un **minimum de concertation avec les OS** serait le bienvenu.
- La **CFDT** dénonce le **manque de cohérence budgétaire** à l'heure où les économies sont de rigueur.

**ENGAGEZ-VOUS REJOIGNEZ LA CFDT...**

**CFDT INTERCO SPP**  
19 rue du Renard -75004 Paris  
01 49 96 68 10 - [www.cfdtintercospp.fr](http://www.cfdtintercospp.fr)